

## **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 29 SEPTEMBRE 2025**

Le conseil municipal dûment convoqué le 22 septembre 2025 s'est réuni en session ordinaire lundi 29 septembre 2025 à 20 heures 30, sous la présidence de Jérôme Peyrat, Maire.

**Etaient présents :** Michèle Courbrant, Laëtitia Delbos, Nicolas Guillemet, Hervé Lacour, Nathalie Lavergne, Jean-Marc Monfefoul, Régis Ongaro, Jérôme Peyrat, Sandra Roche, Marie Salles, Jacques Tuneu

Secrétaire de séance : Sandra Roche

### **I - PROJET DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2025**

2 points sont à corriger :

Regis Ongaro et Marie Salles étaient excusés et avaient donné procuration respectivement à Nathalie Lavergne et Michèle Courbrant.

Paragraphe VII : Lieu-Dit Le Colombier

### **II - COMPLEMENTAIRE SANTE DES AGENTS**

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, la collectivité employeur aura l'obligation de participer au financement des frais de la complémentaire santé de ses agents, cette loi concerne tous les agents (fonctionnaire ou contractuel).

La participation de la collectivité peut consister en une prise en charge partielle des cotisations à une mutuelle labelisée à laquelle un agent a individuellement souscrit.

Elle peut aussi consister en un contrat collectif proposé par le centre de gestion via la MNT (Mutuelle Nationale Territoriale).

Le montant de la participation de la collectivité est au minimum de 15 € par mois.

Marie salles s'engage à faire le point auprès de nos agents afin d'étudier leur couverture actuelle, le conseil municipal délibérera lors d'une prochaine séance pour déterminer la participation de la collectivité.

### **III - POINT SAISON TOURISTIQUE (PARKING-OFFICE DU TOURISME)**

- Le résultat parking au 30.09.2025 est de 478 838.48€, il est inférieur de 20 541.59€ par rapport au résultat atteint au 30.09.2024.

C'est principalement le mois d'août qui enregistre la perte la plus importante.

La nouvelle aire de camping-car semble avoir accueilli moins de camping caristes, il serait intéressant de pouvoir le quantifier, pour voir si ce manque est comblé par les places de stationnement pour véhicules créées sur l'ancienne aire de camping-car.

- L'office du tourisme connaît depuis plusieurs mois des écoulements d'eau relativement importants provenant du plafond et s'écoulant dans les locaux. Une première réunion en présence de l'architecte, de l'artisan ayant réalisé le toit terrasse et la municipalité a eu lieu

L'architecte propose une solution intermédiaire consistant à créer un « faux plafond » qui permettrait de récupérer l'eau et l'évacuer ensuite à l'extérieur à l'aide de tuyaux ; l'artisan quant à lui préconise plutôt de refaire complètement l'étanchéité, ce qui impliquerait le retrait total des plantes situées sur le toit.

Une nouvelle réunion avec l'association des Jardins, le directeur de l'office du tourisme et la municipalité est prévue afin de prendre une décision.

#### **IV - POINT TRAVAUX (TOILETTES-LOTISSEMENT DES BOUYGUES - RAMPE DE SECURITE ROUTE DE LA GARENNE - GARDE-CORPS RUELLE DE LA VIERGE)**

- Le sol des toilettes sera refait après les vacances de la toussaint et avant celles de Noël, 2 cabines seront installées le temps des travaux. Le choix du carrelage sera à déterminer.
- Les travaux de viabilisation (eau, assainissement, électricité) devraient être achevés courant octobre, une fois l'achèvement de travaux validé par la CCSPN, le cabinet notarial pourra rédiger l'acte de vente définitif. L'objectif est que les terrains soient vendus d'ici la fin de l'année 2025.
- La rampe de sécurité route de la Garenne, sera refaite en utilisant un habillage bois posé du côté donnant sur les maisons situées en contrebas.
- Un devis pour l'installation d'une rambarde de sécurité sur le muret donnant sur le jardin des Courtines, ruelle de la Vierge, va être demandé à un ferronnier.

#### **V - POINT AGGLOMERATION GAILLARDOU**

Le passage en zone d'agglomération a été matérialisé au lieu-dit Gaillardou, la pose de panneaux limitant la vitesse est à revoir pour clarifier la signalisation.

Dans un second temps, l'étude d'implantation de feux ralentisseurs tricolores est à envisager pour ce tronçon mais aussi au niveau du lieu-dit Les Ecoles.

Les passages piétons du bourg ne sont pas suffisamment visibles et jugés mal placés par rapport aux très fréquentes traversées des serveurs entre les établissements de l'entrée du bourg et leurs terrasses.

#### **VI - POINTS EVENEMENTS, MANIFESTATIONS (MARATHON TRAIL PERIGORD NOIR, OCTOBRE ROSE)**

-Octobre Rose : Une manifestation aura lieu dimanche 05 octobre

Démonstration de danse, concours de pétanque, buvette et vente de crêpes assurées par l'Amicale Laïque, un moment de convivialité clôturera cette journée et marquera la fin de saison. Les bénéfices réalisés seront reversés pour la lutte contre le cancer du sein.

Les parapluies roses seront à nouveau installés dans le bourg et la halle sera décorée.

-Le marathon Trail Périgord Noir (anciennement Les Croisades) aura lieu le dimanche 26 octobre  
Un ravitaillement et la sécurisation de la traversée de route devront être assurés par des bénévoles Laroquois de 8h30 à 12h00 environ.

#### **VII - QUESTIONS DIVERSES**

L'assurance accepte de prendre en charge la réfection du sol de la halle sur la partie endommagée par l'incendie de la crèche.

Il est demandé des rajouts de boitiers électriques à proximité de la halle pour faciliter l'installation des commerçants pour le marché mais aussi à l'occasion de diverses manifestations.

Des demandes de tailles de végétaux à adresser à certains propriétaires ont été évoquées, certains empiètent sur la voie publique, d'autres sont nuisibles pour le voisinage.

Des plaintes ont été formulées par rapport au bruit émis certains mercredis soir lors du concours de pétanque.

M le Maire annonce à l'équipe municipale que l'association des Jardins tiendra une assemblée générale extraordinaire en fin de mois dont l'ordre du jour est la démission totale du bureau, la raison étant le désaccord avec la municipalité par rapport à la gestion des jardins.

Des discussions et des réunions sont prévues pour la coordination des futurs travaux au niveau des jardins et afin d'essayer de rétablir un dialogue pour une meilleure collaboration.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée 22h30.